

**COMMISSION PARITAIRE NATIONALE  
DE NEGOCIATION DES SOCIETES  
COOPERATIVES D'HLM**

---

**Procès verbal de la réunion du 3 juillet 2008**

La Commission Paritaire Nationale s'est réunie au 2 rue Lord Byron, Paris 8<sup>ème</sup>, le jeudi 3 juillet 2008 à 14 heures.

**Etaient présents :**

Collège employeurs : Mr François BOURRET (SCP Le Toit Bourguignon)  
Mr Jean BROCAIL (C2H- Valenciennes)  
Mme Isabelle ROUDIL (Fédération des coopératives d'Hlm)

Collège salariés : Mme Claudine MARIE-NERON (FO),  
Mme Sylvette PREVEL (CGT),  
Mme Jocelyne SYLVA (SNUHAB-CGC),  
Mr Bernard BLONDEL (CFTC),  
Mr Hassen HAMADACHE (CFDT),  
Mr Patrice LANGINIER (CGT).

En l'absence de Saleha DRICI, le secrétariat a été assuré par Isabelle ROUDIL

**Etaient absents ou excusés** : Mr André ALQUIER (SCP de l'Aude), Mr Gilbert BAUX (SCP Maison Ardennaise) ; Mr Daniel DUCORNET (SNP Coop.) ; Mr Pierre Claude DUPRAT (Col Anglet) ; Mr JANSSENS (SNP) ; Mme PAPIN (CFDT) ; Mme Monique CHAZAL (SNUHAB-CGC) .

---

**ORDRE DU JOUR**

**1) Approbation du PV de la réunion du 19 mai 2008 :**

Le PV est approuvé à l'unanimité sous réserve des modifications demandées en séance.

**2) Proposition de nouvelles règles de gestion des fonds collectés au titre de la professionnalisation**

Isabelle ROUDIL a présenté les propositions émises par les employeurs Hlm pour l'utilisation des crédits professionnalisation.

Monsieur LANGINIER a expliqué que son organisation ne se prononcerait pas sur ces propositions car elle n'était pas signataire des accords formation.

Madame MARIE-NERON a souhaité attendre les résultats de l'étude menée par le cabinet Ambroise Bouteille sur les modalités mises en œuvre dans d'autres OPCA.

Monsieur HAMADACHE a indiqué qu'il se rapprocherait de son organisation pour étudier ces propositions.

Mme SYLVA a elle aussi indiqué souhaiter échanger au sein de son organisation avant d'émettre un avis.

Monsieur BLONDEL a expliqué que ces propositions pouvaient être intéressantes dans un premier temps mais qu'en cas de mise en œuvre, il faudrait en tirer tous les enseignements pour l'avenir.

### **3) Evolution des emplois du compte de groupe au regard des nouvelles règles de gestion des fonds collectés au titre de la professionnalisation**

Les coopératives ont été informées des nouvelles répartitions des emplois du compte de groupe courant juin 2008. Il est encore trop tôt pour en observer les effets sur l'utilisation des fonds du compte de groupe.

### **4) Questions diverses :**

#### **✓ Dossier Mr CHAZALLON et de COOP LOGEMENT :**

Madame PREVEL souhaite que le courrier envoyé à la direction de COOP LOGEMENT et à monsieur CHAZALLON proposant une médiation soit transmis si possible par mail à monsieur CHAZALLON car ce dernier ne l'a pas reçu.

#### **✓ Toilettage de la convention collective.**

Il est prévu d'adapter la convention collective aux récentes évolutions législatives et réglementaires. Ce toilettage sera effectué au retour du congé maternité de Saléha Drici, juriste en droit social à l'Union social pour l'habitat.

#### **✓ Réunion du collègue salarié pour étudier le cahier des charges relatif à la réalisation d'une étude relative aux emplois au sein de la branche.**

La réunion est prévue le 6 aout prochain.

La Secrétaire,

Isabelle ROUDIL

Le Président de séance,

Monsieur BROCAIL